

DECRET N° 2011-530 DU 08 AOUT 2011

portant approbation du budget prévisionnel du Fonds d'Appui à la Réadaptation et à l'Intégration des Personnes Handicapées (FARIPH) pour l'exercice 2011.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n°94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n°2011-450 du 28 mai 2011 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2006-268 du 14 juin 2006 fixant la structure-type des Ministères ;
- Vu** le décret n° 2009-244 du 09 juin 2009 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Famille et de la Solidarité Nationale ;
- Vu** le décret n° 2008-111 du 12 mars 2008 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Vu** le décret n°2009-507 du 12 octobre 2009 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Fonds d'Appui à la Réadaptation et à l'Intégration des Personnes Handicapées (FARIPH) ;
- Sur** proposition du Ministre de la Famille, des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale, des Handicapés et des Personnes de Troisième Age ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 06 juillet 2011.

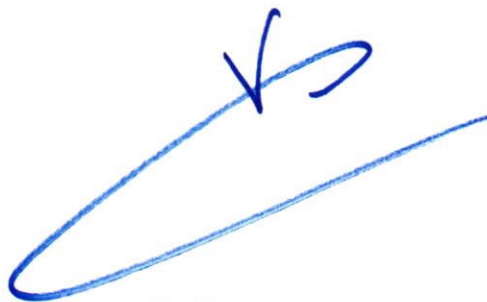
DECRETE :

Article 1^{er} : Est approuvé le budget prévisionnel du Fonds d'Appui à la Réadaptation et à l'Intégration des Personnes Handicapées (FARIPH) pour l'exercice 2011 tel qu'il figure en annexe à ce décret.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 08 AOUT 2011

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

Le Premier Ministre Chargé de la Coordination de l'Action
Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques Publiques,
du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,

Le Ministre de la Famille, des Affaires
Sociales, de la Solidarité Nationale, des
Handicapés et des Personnes du Troisième
Age,



Alayi Adidjatou MATHYS



Fatouma AMADOU DJIBRIL

Ampliations : PR 6 - AN 4 - SGG 4 - CC 2 - HAAC 2 - CES 2 - HCJ 2 PM/CCAGEPPPPDDS 4 MFASSNHPTA 4- MEF
4 AUTRES MINISTÈRES 23 - FADIB 4 - DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 - BN-DAN-DLC 3 - GCONB-DCCT-
INSAE 03 - BCP-CSM-IGAA 3 - UAC-ENAM-FASEG 3 - JO 01. 